

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	31

DELIBERATION n°2018/33

L'An deux mille dix-huit et le mardi 10 avril à 20 heures 00, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 3 avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

Présents titulaires : Mmes BERGES, CLAVIER, MOURTEROT, HELIP, BARRAQUE, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, COUROU, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, CARRERE, COURTIE, MASONNAVE, CASADEBAIG, MOUNAUT, DUCHATEAU, SARRAILH, SANZ, BOUSQUET, GARROCCQ.

Présents suppléants : Mme GANTCH

M. SARTHE donne procuration à M. AUSSANT
M. MARTIN donne procuration à M. CASAUBON
M. VISSE donne procuration à M. CARRERE
M. CARREY donne procuration à M. BARBAN
Mme TOUTU donne procuration à M. CASADEBAIG
M. LABERNADIE donne procuration à Mme BARRAQUE
M. ALBIRA donne procuration à M. SANZ



Secrétaire de séance : Mme CLAVIER

OBJET : FINANCES – BUDGET PRINCIPAL DE LA CCVO – TEOM 2018 – VOTE DES TAUX PAR ZONE

RAPPORTEUR : JEAN-PAUL CASAUBON, PRESIDENT

Considérant les prévisions budgétaires 2018 pour le service Ordures Ménagères,

Le produit attendu de la TEOM 2018 doit s'élever à **1 548 729 €**.

Le rapport entendu,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 26 mars 2018,
Vu l'avis favorable de la Commission OM en date du 6 mars 2018,

Le rapport entendu, le Conseil communautaire à la majorité

(1 CONTRE : M. COURTIE)

DECIDE que le montant attendu de la TEOM 2018 doit s'élever à **1 548 729 €**,

DECIDE que les taux TEOM 2018 restent inchangés et sont les suivants pour les différentes zones de perception :

Zone 01 (Eaux-Bonnes)	14,20 %
Zone 02 (Laruns)	13,25 %
Zone 10 (Arudy)	12,36 %
Zone 15 (Aste-Béon, Béost, Bescat, Bielle, Bilhères, Buzy, Castet, Gère-Bélesten, Iseste, Louvie-Juzon, Louvie-Soubiron, Lys, Rébénacq, Ste-Colome, Sévignacq-Meyracq)	12,09 %
Zone 20 (Les Etchartes)	10,57 %



Le Président
Jean-Paul CASAUBON